



## REALISATIONS DE LA FFR DEPUIS L'ELECTION AU COURS DES 9 PREMIERS MOIS Avril 2024

---

Rappel du contexte : apaiser le rugby et y parvenir sans avoir de majorité au comité directeur.  
Bilan des 9 premiers mois (dont 2 d'été ! plus période World Cup) et détail de toutes les actions menées ou en cours qui doit permettre à nos relais de prendre la mesure de tout ce qui se passe et de la « patience » qu'il convient d'avoir.

---

*Ce document est une compilation faite par Ovale Ensemble des décisions du comité directeur de la FFR, telles que rendues publiques dans les comptes rendus de CD en ligne sur le site de la FFR*

### LEGENDE

Action Actée

Action en cours

## 1. GAGNER AVEC NOS 13 EQUIPES DE FRANCE ET RENFORCER L'ACCÈS AU HAUT NIVEAU

---

- Négociation d'un avenant à la Convention LNR / FFR pour organiser le fonctionnement du XV Masculin sur la période post-Coupe du Monde.
- **Création de l'équipe « France Développement »**
  - Palier international intermédiaire entre les U20 «et le XV Masculin
  - Équipe « bloquante »
  - Équipe permettant d'augmenter l'expérience collective des Joueurs
  - Équipe permettant des confrontations avec des Équipes du « Tiers 2 » Mondial
- Optimisation des budgets sans rogner sur la performance (primes, retour à Marcoussis, qualité des hôtels, ...)
- Mise en œuvre d'un plan de préparation optimal pour nos équipes de France à 7 (masculine et féminine) dans la perspective des JO
- Mise en œuvre d'un « plan parentalité » facilitant la mise en adéquation d'un projet de maternité et d'un parcours de sportive de Haut-Niveau
- Renforcement des relations inter-staff « Équipes de France » et DTN.
- Travail en collaboration avec la LNR pour une refonte de l'évaluation de la politique de formation des Clubs Pros/
  - Avant : critères sur la qualité du Centre de Formation
  - Proposition : Intégrer des critères liés à la Préformation et à la Reconversion des joueurs avec l'idée que nous avons charge d'hommes et de femmes avant d'avoir charge sportive.



- Réforme de la compétition espoir :
  - Renforcer l'objectif de la formation,
  - Améliorer la mise en cohérence des rythmes entre l'équipe sénior et l'équipe espoir,
  - Favoriser le « mouvement » des joueurs vers les niveaux les plus adaptés à leur niveau,
  - Accompagner un double projet (sécuriser l'échec).
- Réforme des Académies Pôle Espoir (APER) :
  - Rapprochement des Clubs,
  - Meilleure prise en compte des populations féminines et des arbitres,
  - Cohérence territoriale,
  - Harmonisation.
- Réflexion commune FFR/LNR sur le haut-niveau féminin pour mettre en œuvre une politique d'évolution de la compétition Elite et de structuration des clubs. L'Elite passera à une poule de 10.
- Étude du projet d'accueil de la compétition internationale « Women XV (W.XV) » en France en 2025.

## **2. AUGMENTER LE POIDS DE LA FRANCE À L'INTERNATIONAL**

- Nominations d'un Vice-Président « de poids » à l'International – Abdelatif BENAZZI
- Alors que les représentants FFR étaient très peu présents dans les commissions de travail de World Rugby et Rugby Europe, intégration d'une vingtaine de membres Français dans ces diverses institutions.
- Création d'une commission FFR « Internationale ».
- Mise en œuvre d'une stratégie d'accompagnement à l'international soutenue par l'Agence Française de Développement (AFD). Objectif : faire de la France le pays de rugby le plus influent en Afrique en développant des coopérations avec Rugby Afrique et les fédérations nationales du continent.
- Intégration de Peter Macnaughton dans une commission de Rugby Europe.
- Validation d'une orientation politique de soutien des nations du Tiers 2 pour un rugby international plus ouvert en lien avec la LNR pour les matchs amicaux et avec une équipe de France développement.
- Pression mise sur World Rugby pour recentrer sa stratégie sur l'Europe, l'Amérique du Sud, l'Afrique et les Outremers.
- Travail en collaboration avec la LNR pour une représenter ENSEMBLE le Rugby Français auprès de World Rugby et le T6N et ainsi peser davantage dans les institutions.

- Ouverture de la négociation avec les 6 Nations pour une nouvelle clé de répartition des revenus plus favorable à la France.
- Initiation d'une stratégie pour que la communication de World Rugby soit aussi en français
- Rapprochement avec la RFU pour peser sur la stratégie des candidats positionnés pour la présidence à World Rugby avec
  - Une approche commune FFR RFU
  - Une approche commune 6 Nations

### **3. RELANCER LE RUGBY PAR LA BASE AVEC PLUS DE LICENCIÉS**

---

**Constat : nous sommes le 2ème sport en termes de médiatisation et le 10<sup>ème</sup> seulement en nombre de licenciés**

- Mise en place d'une VP en charge des écoles de rugby, des jeunes et de la formation – Marion KELLIN.
- Aide supplémentaire de 3 millions d'euros/an (soit 50% de plus) à destination des ligues avec 2 priorités :
  - Le développement de la pratique
  - La structuration des Ligues et Comités avec des recrutements sportifs notamment dans les CD
- Mise en place de moments d'échanges réguliers avec les acteurs de terrain pour « ancrer » la FFR dans la réalité locale et ne pas « s'enfermer à Marcoussis » :
  - Réunion hebdomadaire des Présidents de ligue animées par le président de la FFR qui permettent à la fois de faire descendre les informations du Bureau Fédéral, de traiter les sujets que les présidents de ligue souhaitent inscrire à l'ordre du jour et partager les bonnes pratiques.
  - Réunion bimensuelle des Secrétaires généraux de Ligues
  - Réunion mensuelle des trésoriers de Ligues
  - Réunion mensuelle des présidents de commission des épreuves de chaque ligue
  - Réunion mensuelle des Directeurs généraux
- Lancement du plan « amélioration des installations : 5+5 = 20 » :
  - 200 à 300 clubs aidés financièrement pour la construction de « petits équipements » (Féminisation vestiaires, agrandissement lieux de vie / Clubs Houses, sécurisation installations, ...)
  - 50.000€ maxi représentant 50% max de l'investissement total pour un dossier ne dépassant pas 500 K euros
  - Les dossiers seront instruits par l'Agence Nationale du Sport (ANS).
  - En investissant 5 M d'euros, la FFR génère 20 millions d'euros pour améliorer les installations : 5 de l'État et 10 des collectivités.
- Des titres de champions de France supplémentaires et des sélections pour motiver et fidéliser les licenciés
  - 3 titres de champions de France supplémentaires dans le rugby territorial en seniors
  - 2 titres chez les jeunes.
  - Au moins 1 titre chez les féminines
  - Incitation des comités départementaux à organiser des sélections départementales dans le cadre des moyens additionnels donnés
- Investissement dans le scolaire
  - Suppression du certificat médical obligatoire,
  - Financement de 35 000 ballons ovales en mousse pour les 35 000 Écoles primaires dans le cadre des 30' d'Activité Physique Quotidienne,
  - Volonté de former les formateurs pour les rendre autonomes avec la mise en œuvre, via le Ministère de l'Éducation Nationale, d'une formation « Rugby à 5 » à l'attention



des Professeurs en formation dans les INSPE (Instituts de Formation des Professeurs des Écoles).

- Élaboration d'une nouvelle organisation territoriale des Outre-Mer : La commission Outre-mer sera réorganisée en trois pôles, couvrant différentes régions d'Outre-Mer, avec la possibilité d'ajouter la Polynésie française.
- Révision du dispositif des compléments d'Indemnités kilométriques (IK) aux finalistes de la saison 22/23 : Un budget de 600 000 euros a été distribué aux clubs finalistes de la saison 2022-2023.
- Augmenter le quota de places mises en vente pour les matchs de l'Équipe de France à l'attention des licenciés FFR :
  - Auparavant  $\frac{3}{4}$  des places pour le grand public et  $\frac{1}{4}$  pour les licenciés FFR
  - Maintenant 50% pour les licenciés FFR
- Réflexion en cours sur la mixité en rugby loisirs avec la création d'une étude et d'une phase test.
- Lancement opération « 2 bénévoles par an pour un week-end à Marcoussis ».
- Réflexion sur la digitalisation des Brevets Fédéraux pour en faciliter l'accès.
- Grand plan sur la fidélisation des licenciés
  - Objectif de monter à une durée moyenne de licence de 3 ans versus 2 ans et 3 mois aujourd'hui.
  - Le futur LABEL CLUB permettra de mesurer la fidélisation par club.
  - Cela passe par la qualité de l'encadrement et le % d'éducateurs formés
- Grand plan de développement de la pratique Féminine
  - Rétablissement des Indemnités de formation pour les filles. Leur absence était une vraie discrimination,
  - Travail collaboratif avec la LNR permettant l'intégration d'Équipes Féminines au Tournoi InExtenso Seven,
  - Augmenter le maillage en clubs qui proposent du féminin pour permettre une pratique de proximité, inciter les clubs à créer des antennes,
  - Développer les pratiques comme le Rugby à 5 avec 35% de féminines quand elles ne sont que 13% à La FFR à date,
  - Féminiser les vestiaires pour que les filles n'aient plus à se changer dans les cars, les voitures ou les vestiaires arbitres,
  - Soutenir les clubs qui misent sur le féminin avec une dotation de Maillots ADIDAS,
  - Permettre rapidement aux filles qui le souhaitent de jouer entre elles. Projet des *minimettes* et des sélections départementales,
  - Féminiser les encadrements avec plus d'éducatrices, de dirigeantes et d'arbitres féminines,
  - Donner de la visibilité au championnat d'Elite 1 féminine en plus de la visibilité de nos équipes de France

- Lancement d'un plan d'action sur la protection des joueurs
  - Formalisation d'un document rassemblant 50 actions concrètes pour renforcer la sécurité des joueurs,
    - Incluant des mesures de communication autour de la règle 9, qui énonce que le joueur de rugby ne doit pas mettre en danger la vie d'autrui.
  - Lancement d'un travail interfédéral solidaire sur le sujet :
    - La FFR s'engage dans un effort collaboratif avec d'autres fédérations sur le sujet de la santé des joueurs, en vue d'améliorer les conditions et les mesures de sécurité.
  - Extension du partenariat avec l'association « Colosse aux pieds d'argile » :
    - La FFR souhaite élargir son partenariat avec l'association CAPA pour lutter contre les violences sexuelles sur les enfants et adolescents.
    - Cela inclut la formation des référents CAPA, la création d'un parcours e-learning pour les dirigeants et éducateurs, ainsi que des interventions autour du bizutage et du harcèlement.
  - Déploiement d'un plan contre les violences (i-arbitres) :
    - La FFR propose l'application i-arbitre, permettant
      - Aux arbitres d'évaluer les bancs de touche, et la tribune,
      - Tout en permettant aux clubs d'évaluer les arbitres.
    - L'objectif est de généraliser l'utilisation de cette application sur l'ensemble du territoire.
  - Redistribution aux Ligues du matériel Médical récupéré à la suite de la Coupe du Monde Rugby 2023.
    - Ces Kits d'Urgence très bien fournis viendront compléter les dotations des Ligues

#### 4. TROUVER DES REVENUS POUR LES CLUBS AVEC LE LANCEMENT DE LA « FEDERATION A MISSION »

---

- Création du fonds de dotation « Rugby au cœur ».
- Lancement du « **NOUVEAU LABEL CLUB** » issu de la data Ovale et d'évaluation des CTC, qui permettra de récompenser les Clubs qui font le travail de la formation sportive, de l'Éducatif et du Citoyen. La validation du label club ne se basera pas uniquement sur des données quantitatives, le CTC devra évaluer quelques critères qualitatifs
- Signature avec Total Énergies d'un premier contrat à 1 M d'euros qui sera entièrement fléché vers le « rugby des quartiers et le rugby des champs ».
  - Le contrat permettra d'organiser près de 1.200 demi-journées sur le terrain avec 250 euros par ½ journée pour les clubs organisateurs.
- Accord avec Adidas pour offrir 2 millions d'euros de dotation ciblés sur les équipes féminines. Avec cet accord toutes les équipes cadettes et séniors seront dotées d'un jeu de maillot.
- Développement des opérations de Job dating, stade vers l'emploi.
  - Ces journées rapportent en moyenne 4.500 euros par journée à chaque club et 1.500 ou 2.500 euros à la Ligue ou au comité départemental. A date des financements



nationaux et locaux pour près de 80 journées soit 560.000 euros vers les clubs, les CD et les Ligues.

- Travail sur la solidarité étendue avec la Fondation Ferrasse : L'objectif est de prendre en charge, avec un système de rente, les grands blessés du rugby licenciés FFR et qui ont contracté leurs blessures hors du champ FFR.

## 5. AUTRES POINTS

---

### 5.1/ Méthode de Gouvernance : évolution en transparence de l'information

- Réforme des statuts (en conformité avec la loi du 2 mars 2022) :
  - Le Bureau fédéral devient **Bureau Stratégique** et comprendra dorénavant une dose de proportionnelle.
  - Le Comité directeur devient **Comité d'Orientation Politique** et a lui un pouvoir de contrôle (surveillance de l'action), qui garde des prérogatives en matière de fixation des rémunérations, de pouvoir de dissolution du Bureau Fédéral et du contrôle budgétaire.
  - Limitation du nombre de mandats des administrateurs incluse dans la modification des statuts.
  - Parité dans la composition des organes
  - Obligation des Ligues et comités départementaux de recevoir les candidats lors des temps électoraux pour favoriser la démocratie et l'expression libre de la parole.
- Recrutement d'un nouveau Directeur général et Directeur général adjoint à la FFR avec missions de :
  - Réaliser 10 millions d'euros d'économies à la FFR,
  - Trouver 5 millions de ressources additionnelles
  - Décloisonner l'organisation
  - Mutualiser les moyens.

### 5.2/ Pilotage des investissements immobiliers et informatiques structurants :

- Avancement et régulation du **Projet MONTBRAND**

Le projet Montbrand lancé sous la mandature précédente est un investissement très couteux de 35 millions d'euros. C'est le « petit stade » de la mandature Laporte.

Nos objectifs sont de :

- Limiter autant que possible les investissements,
- Donner plus de sens en ajoutant une dimension sociétale,
- Augmenter les revenus,
  - En trouvant une solution pour y installer la Ligue Ile de France
  - En accueillant Rugby Europe
  - En développant la capacité d'accueil dans le cadre évènementiel
  - En vendant le Naming.



- **Stade de France**
  - Négociation avec les candidats à la concession et avec l'État,
  - Mise en avant de la possibilité de continuer à jouer en Province en cas de propositions insuffisantes.
- **Centre National du Rugby de Marcoussis :**
  - Projet d'investissement lié à la rénovation et au réaménagement des bureaux,
  - Plan d'Économie d'énergie.
- 
- **Centre National du Beach Rugby à Marseille :**
  - Deuxième ville de France (1 million d'habitants) avec seulement 3 clubs !
  - Le projet doit permettre de colorer la ville avec du rugby et pourrait être accompagné de la construction de 2 terrains de rugby supplémentaires dans une ville où le foncier manque.
- Finalisation du Projet « Choc de simplification » FFR 3.0 »
  - Nouvel outil digital pour tous les pratiquants en Juillet 2025 –
  - Plan d'investissement 3M€

### 5.3/ Gestion financière

Un des axes majeurs de notre action est de redresser les comptes de la FFR et son organisation :

- Redresser les comptes
  - 40 M d'euros de déficit d'exploitation sur les 2 dernières saisons, DONC :
    - Il faut faire 10 M d'euros d'économies sans rien demander aux clubs et trouver au moins 5 M d'euros de plus en mécénat et partenariat
- Revoir l'organisation
  - Décloisonner la FFR
  - Mettre les ligues régionales au cœur et décentraliser.
- La prise en compte des enjeux de récolte du solde libérateur de la taxe d'apprentissage auprès des partenaires et de notre réseau pour la campagne de récolte 2024

### 5.4/ Arbitrage

- Remplacement du critère de limite d'âge par un critère d'aptitude physique pour déterminer l'arrêt des arbitres et RF,
- Refonte de la Charte arbitrage,
- Mise en œuvre du Plan de Professionnalisation :
  - Création d'une Cellule technique pilotée par Romain POITE et Mathieu RAYNAL
  - Lien renforcé avec WR
- Mis en place de l'Application i-arbitre.



### **5.5/ Formation**

- Des avancées significatives dans la structuration de l'INEF avec le lancement du plan de formation « vie associative »,
- Révision du montant des Indemnités de Formation afin de mieux protéger les Clubs formateurs.
- Une réflexion poussée sur les enjeux de digitalisation des parcours de formation et la création d'un CFA fédéral pour rendre plus accessible la formation des acteurs du rugby et mettre à disposition ces ressources aux IREF des Ligues régionales.

### **5.6/ Assurances**

- Mise à plat du dossier assurance
- Travail avec cabinet de courtage
- Étude d'une captive avec ré assureurs